M. Maxime Lecomte. — Monsieur, après le vote tout et très ardent discours qui a été prononcé à notre tribune par mon honorable ami M. Bouvier, le Sénat peut se rassurer : je ne lui ferai pas encore d'discours. Je vais me borner tout simplement pour lui une déclaration en vous d'un certain nombre de mes collègues et en mon propre nom, de notre vote en faveur de la loi disjonctive législative que l'on nous propose.

M. Gaudin de Villaine. — C'est la séparation.

M. Maxime de Lamarque. — Ce n'est pas la séparation, ce n'est pas la séparation, ce n'est pas la séparation. Et vous, Tel commerce, le pays, vous, Tel commerce, le pays, vous, Tel commerce, le pays,